



p. a. André Hensler
24 av. de la Gare-des-Eaux-Vives
CH-1208 Genève
www.royaume.ch/asslocimm

Distribution : à tous les locataires des
immeubles FT 10 – 10bis et GEV 24 - 26

Genève, le 14 octobre 2013.

BULLETIN n° 23

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (EXTRAORDINAIRE) DE L'ASSOCIATION

1. Pour donner suite à l'annonce préalable dans le Bulletin n° 22 du mois de juin,

nous convoquons nos membres et invitons tous les locataires non-membres
à une assemblée générale (extraordinaire)

le mardi 05 novembre 2013 à 18 h 30 (École des Allières, salle 112, Allières 2)
-signalisation extérieure prévue -

2. Projet d'ordre du jour :

1. Accueil, liste des personnes présentes, membres et non-membres, attribution du procès-verbal.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Proposition par le Comité d'une modification de nos statuts, notamment l'art. 2, « But de l'Association », demandant l'ouverture sans restriction du champ d'action de l'Association¹ - moment de questions – réponses.
4. Approbation par les membres de la modification de l'art. 2 des statuts.
5. Exposé de Me Dandrès, de l'ASLOCA : a) **Premiers résultats des procédures en cours pour les locataires du 24 GEV** (hausses de loyer) ; b) actions possibles pour les locataires du 10bis FT face aux hausses de loyer qui vont leur être notifiées en début 2014 et au montant qui leur sera proposé pour les indemnités; - questions et réponses.
6. Compte-rendu et analyse de l'exécution d'une thermographie faite dans le courant de mars 2013, dans le but de vérifier la pose correcte et les isolations adéquates des nouvelles fenêtres.
7. Divers².

Nous cherchons une/un **volontaire pour le procès-verbal**. À défaut, un appel sera lancé en début de séance.

Nous encourageons nos membres à participer massivement à cette réunion décisive pour notre association. ***Le même appel est adressé à tous les locataires, non-membres d'Asslocimm, les invitant à partager avec nous ce moment important de notre association.***

Avec nos salutations amicales.

André Hensler (24 GEV, 022 736 48 49), **Micheline Keller** (10bis FT, 022 735 44 45),
Simone Rudisuhli (26 GEV, 022 735 09 15), **Marthe Wasem** (10 FT, 022 736 89 79)

¹ Nouvel art. 2 proposé : « L'Association a pour but la défense des locataires et des habitants des immeubles FT 10 et 10 bis, ainsi que GEV 24 et 26, de leur qualité de vie et de leur environnement ».

² Les membres qui souhaitent porter à l'ordre du jour un sujet, voudront bien en informer par écrit (au moins 10 jours avant la tenue de l'assemblée) le Comité.